

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



**INITIEE PAR**

**VASCO SARL**

**agissant de concert avec les membres de la famille Vasseur**

**ET PRESENTEE PAR**



**ETABLISSEMENT PRESENTATEUR ET GARANT**

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE VASCO SARL**



Le présent document relatif aux autres informations de VASCO SARL a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 11 mai 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de VASCO SARL.

Le présent document complète la note d'information (la « **Note d'Information** ») établie par VASCO SARL relative à l'offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») initiée par VASCO SARL, agissant de concert avec les membres de la famille Vasseur, et portant sur les actions de MEDIA 6, visée par l'AMF le 25 mai 2021, sous le numéro 21-173, en application de la décision de conformité du même jour.

Le présent document est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais auprès de :

**Banque Neuflyze OBC**  
3 avenue Hoche  
75008 Paris

**VASCO SARL**  
25/27, Avenue du Nord  
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Un communiqué de presse sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....</b>	<b>5</b>
2.1	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR .....	5
2.1.1	<i>Dénomination sociale.....</i>	5
2.1.2	<i>Siège social.....</i>	5
2.1.3	<i>Forme et nationalité .....</i>	5
2.1.4	<i>Date d'immatriculation et durée .....</i>	5
2.1.5	<i>Exercice social.....</i>	5
2.1.6	<i>Objet social.....</i>	5
2.2	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR .....	5
2.2.1	<i>Capital social.....</i>	5
2.2.2	<i>Droit de vote, droits et obligations attachés aux parts sociales.....</i>	5
2.2.3	<i>Cession et transmission des part sociales .....</i>	6
2.2.4	<i>Répartition du capital – Actionnaire de contrôle.....</i>	6
2.3	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE L'INITIATEUR.....	6
2.4	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR.....	7
2.4.1	<i>Activité principale.....</i>	7
2.4.2	<i>Evènements exceptionnels et litiges significatifs.....</i>	7
2.4.3	<i>Salariés.....</i>	7
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR.....</b>	<b>8</b>
3.1	DONNEES FINANCIERES SELECTIONNEES.....	8
3.2	FRAIS ET FINANCEMENT DE L'OFFRE.....	8
3.2.1	<i>Frais liés à l'Offre.....</i>	8
3.2.2	<i>Coût et mode de financement de l'Offre.....</i>	8
3.2.3	<i>Frais de courtage et rémunération des intermédiaires.....</i>	8
<b>4</b>	<b>PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT .....</b>	<b>8</b>

### **ANNEXE 1 - BILAN NON AUDITE DE L'INITIATEUR AU 30 JUIN 2020**

## **1 PREAMBULE**

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la société VASCO SARL, société à responsabilité limitée au capital de 11.023.940 euros, dont le siège social est situé 25/27, Avenue du Nord, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification 454 082 744 RCS Créteil (l'« **Initiateur** » ou « **VASCO SARL** »), agissant de concert avec les membres de la famille Vasseur<sup>1</sup>, propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société MEDIA 6, société anonyme à conseil d'administration au capital de 9.220.000 euros, dont le siège social est situé 33, Avenue du Bois de la Pie, 93290 Tremblay-en-France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification 311 833 693 RCS Bobigny (« **MEDIA 6** » ou la « **Société** ») d'acquérir, en numéraire, dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** »), dont les conditions sont décrites dans la note d'information établie par l'Initiateur (la « **Note d'Information** »), la totalité de leurs actions MEDIA 6 au prix de 10,53 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »).

Les actions MEDIA 6 sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000064404.

A la date de la Note d'Information<sup>2</sup>, l'Initiateur ainsi que les membres de la famille Vasseur détiennent de concert 2.529.424 actions de la Société, correspondant à 87,79% du capital sur la base d'un nombre total de 2.881.250 actions de la Société et 93,17% des droits de vote théoriques<sup>3</sup> de la Société, sur la base de 5.186.489 droits de vote théorique de la Société, en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre vise la totalité des actions d'ores et déjà émises et non détenues par l'Initiateur à l'exception des 4.500 actions gratuites (les « **Actions Gratuites** ») attribuées à Monsieur Laurent Frayssinet actuellement en période de conservation à la date du Projet de Note en Réponse (les « **Actions Gratuites Non Disponibles** » attribuées par la Société et qui ont fait l'objet, dans la mesure où la réglementation applicable le permet, d'un contrat de liquidité), et des 5.260 actions auto-détenues par MEDIA 6 qui sont assimilées aux actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L. 233-9 I 2° du Code de commerce.

A la date de la Note d'Information<sup>4</sup>, les actions visées par l'Offre représentent un nombre maximal de 342.066 actions, soit 11,87% du capital et 6,64% des droits de vote théoriques de la Société.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société, autre que les actions de la Société.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre qui serait, le cas échéant, suivie d'une procédure de retrait obligatoire, sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

---

<sup>1</sup> VASCO SARL agit de concert avec les membres de la famille Vasseur (comprenant Bernard, Marie-Bernadette, Laurent, Alexandre, François et Chloé Vasseur).

<sup>2</sup> Suite à l'acquisition de 20.324 titres par VASCO SARL postérieurement à la publication de la Note d'Information visée le 25 mai 2021, l'Initiateur ainsi que les membres de la famille Vasseur détiennent de concert à la date de la présente Note 2.549.748 actions de la Société, correspondant à 88,49% du capital et 93,56% des droits de votes théoriques de la Société.

<sup>3</sup> Sur la base d'un nombre total de 2.881.250 actions représentant 5.186.489 droits de vote théoriques en application de l'article 223-11 alinéa 2 du règlement général de l'AMF.

<sup>4</sup> A la date de la présente Note, les actions visées par l'Offre représentent un nombre maximal de 321.742 actions, soit 11,17% du capital et 6,25% des droits de vote théoriques de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la Banque Neuflyze OBC, en tant qu'établissement présentateur et garant de l'Offre (l'« **Etablissement Présentateur** ») a déposé initialement auprès de l'AMF le 1er avril 2021, le projet d'Offre et le projet de note d'information pour le compte de l'Initiateur.

L'Etablissement Présentateur garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, conformément à l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la Note d'Information et dans la Note en Réponse.

## **2 PRESENTATION DE L'INITIATEUR**

### **2.1 Informations générales concernant l'Initiateur**

#### *2.1.1 Dénomination sociale*

La dénomination sociale de l'Initiateur est VASCO SARL.

#### *2.1.2 Siège social*

Le siège social de l'Initiateur est situé 25/27, Avenue du Nord, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

#### *2.1.3 Forme et nationalité*

L'Initiateur est une société à responsabilité limitée de droit français.

#### *2.1.4 Date d'immatriculation et durée*

L'Initiateur a été enregistré au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454 082 744 le 18 juin 2004 pour une durée de 50 ans, c'est-à-dire jusqu'au 18 juin 2054, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### *2.1.5 Exercice social*

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1<sup>er</sup> juillet et s'achève le 30 juin de chaque année.

#### *2.1.6 Objet social*

Conformément à l'article 2 des statuts de l'Initiateur, l'objet social de l'Initiateur est :

- la distribution de tous produits et services destinés au développement commercial des entreprises et à l'amélioration de leur gestion,
- le conseil et l'assistance sous toutes formes en matières commerciale, économique, financière, au bénéfice de toutes personnes, la gestion d'affaires, la négociation, l'entremise, en tous domaines,
- l'achat et la vente de tous biens mobiliers, immobiliers et financiers, la réalisation de toutes opérations lucratives,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à en favoriser le développement.

### **2.2 Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur**

#### *2.2.1 Capital social*

A la date du présent document, le capital social de l'Initiateur s'élève à 11.023.940 euros, divisé en 1.102.394 parts sociales de 10 euros de valeur nominale, entièrement libérées (les « **Part Sociales** »).

#### *2.2.2 Droit de vote, droits et obligations attachés aux parts sociales*

Chaque Part Sociale confère un droit de vote.

Toutes les Parts Sociales confèrent les mêmes droits et obligations.

### 2.2.3 Cession et transmission des parts sociales

Toute cession des Parts Sociales doit être constatée par un acte écrit. Elle est rendue opposable à la société par remise d'un exemplaire original, ou par toute autre modalité légale. Elle est rendue opposable aux tiers par la réalisation des formalités prescrites par la loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être apportées ou cédées à titre onéreux ou gratuit, ou transmises par décès ou liquidation de communauté, à quelque cessionnaire non associé que ce soit y compris les conjoints, héritiers, ascendants et descendant du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

### 2.2.4 Répartition du capital – Actionnaire de contrôle

Le capital et les droits de vote de l'Initiateur sont répartis comme suit :

Associés	Nombre de Parts Sociales	Numérotation des Parts Sociales	Pourcentage de l'usufruit	Pourcentage de la nue-propriété
François Vasseur	275 598	1 à 275.598	0%	25%
Laurent Vasseur	275 598	275.599 à 551.196	0%	25%
Chloé Vasseur	275 598	551.197 à 826.794	0%	25%
Alexandre Vasseur	275 598	826.795 à 1.102.392	0%	25%
Bernard Vasseur	2	1.102.393 à 1.102.394	100%	0%
<b>Total</b>	<b>1.102.394</b>	<b>N/A</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 2.3 Informations générales concernant l'administration et la direction de l'Initiateur

L'Initiateur est administré par cinq gérants. La gérance est composée comme suit :

- Monsieur Bernard Vasseur ;
- Monsieur François Vasseur ;
- Monsieur Alexandre Vasseur ;
- Monsieur Laurent Vasseur ;
- Madame Chloé Vasseur.

Dans les rapports avec les tiers, les pouvoirs du ou des gérants sont les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de VASCO SARL, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.

En cas de co-gérance, chacun des co-gérants détient séparément les pouvoirs dévolus par la loi et les présents statuts.

Dans les rapports entre les associés et les gérants, l'assemblée générale peut restreindre les pouvoirs d'un ou des gérants. Ces dispositions ne sont pas applicables lorsque Monsieur Bernard Vasseur est gérant.

Lorsque le gérant ne sera pas Monsieur Bernard Vasseur, il ne pourra procéder à toutes acquisitions de biens destinés à être revendus ou devant constituer un moyen de l'activité de la société, tels qu'immeubles, droits sociaux, équipements et matériels, droits incorporels, etc... ni procéder à leur cession, moyennant un prix supérieur à 5.000 €, sans recueillir au préalable l'autorisation écrite de l'ensemble des autres

associés.

Il ne pourra de même conférer tous droits ou prendre tous engagements susceptibles de générer un droit d'usage ou un transfert de propriété d'une valeur supérieure à 5.000 €, sans l'accord préalable des autres associés.

## 2.4 Description des activités de l'Initiateur

### 2.4.1 *Activité principale*

L'Initiateur est une société *holding* animatrice dont l'activité principale est la gestion et l'animation du Groupe Media 6. L'Initiateur ne détient pas d'autres participations à la date de la présente Note.

### 2.4.2 *Evènements exceptionnels et litiges significatifs*

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige significatif ou fait exceptionnel, autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'affecter défavorablement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

### 2.4.3 *Salariés*

Au jour du présent document, l'Initiateur n'emploie aucun salarié.

### **3 INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR**

#### **3.1 Données financières sélectionnées**

VASCO SARL a été constituée le 18 juin 2004 et son capital social s'élève actuellement à 11.023.940 euros. Le bilan non audité au 30 juin 2020 est présenté en Annexe 1.

#### **3.2 Frais et financement de l'offre**

##### *3.2.1 Frais liés à l'Offre*

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, incluant en particulier les commissions, honoraires et autres frais relatifs aux différents conseils juridiques, financiers et comptables ainsi que de tous autres experts et consultants, et les frais de communication, est estimé à environ 180.000 euros (hors taxes).

##### *3.2.2 Coût et mode de financement de l'Offre*

Dans l'hypothèse où toutes les actions de la Société visées par l'Offre tels que décrits à la section 2.2 de la Note d'Information seraient effectivement apportées à l'Offre, le coût d'acquisition desdites actions (excluant les frais divers et commissions) s'élèverait à 3.601.954,98 euros. Ce montant sera financé à partir des fonds propres dont dispose VASCO SARL et par un endettement bancaire.

##### *3.2.3 Frais de courtage et rémunération des intermédiaires*

L'Initiateur ne prendra en charge aucun des frais de courtage ou de rémunération des intermédiaires (incluant notamment les frais de courtage et commissions bancaires et la TVA afférente).

### **4 PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT**

*« J'atteste que le document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de VASCO SARL, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mai 2021 et qui sera diffusé le 7 juin 2021, soit au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF, dans le cadre de l'Offre.*

*Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

Saint-Maur-des-Fossés,

Le 4 juin 2021

**Monsieur Bernard Vasseur**

Gérant



**Annexe 1**

*Bilan non audité de l'Initiateur au 30 juin 2020*



**T A L E N Z**  
GROUPE FIDORG

***ETATS DE SYNTHESE***

**Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020**

## ■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 044	16 988	4 056	6 953
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	13 156 891		13 156 891	13 041 891
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				3 564
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 177 935</b>	<b>16 988</b>	<b>13 160 947</b>	<b>13 052 408</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 774		3 774	2 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 059 250		3 059 250	2 679 250
Charges constatées d'avance (3)	13 429		13 429	3 441
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 076 454</b>		<b>3 076 454</b>	<b>2 684 961</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 254 388</b>	<b>16 988</b>	<b>16 237 400</b>	<b>15 737 369</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## ■ Bilan Passif

	30/06/2020	30/06/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	11 023 940	11 023 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	316 192	290 858
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 285 844	3 904 516
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>571 653</b>	<b>506 661</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16 197 628</b>	<b>15 725 976</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 576	326
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 022	5 604
Dettes fiscales et sociales	33 174	5 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>39 772</b>	<b>11 393</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 237 400</b>	<b>15 737 369</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	39 772	11 393
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## ■ Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	313 500	40 000	353 500	412 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>313 500</b>	<b>40 000</b>	<b>353 500</b>	<b>412 000</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>353 500</b>	<b>412 000</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			28 756	93 586
Impôts, taxes et versements assimilés			1 852	1 757
Salaires et traitements			132 340	155 950
Charges sociales			66 523	75 182
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 897	874
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>232 368</b>	<b>327 350</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>121 132</b>	<b>84 651</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			485 635	445 879
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			36	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			860	1 557
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>486 532</b>	<b>447 436</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>486 532</b>	<b>447 436</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>607 664</b>	<b>532 086</b>

## ■ Compte de résultat(suite)

	30/06/2020	30/06/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	36 011	25 425
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>840 032</b>	<b>859 436</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>268 379</b>	<b>352 775</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>571 653</b>	<b>506 661</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		